



Compte-rendu

Présents

CLDR (16) : Robert Cappe, Thierry Chapelle, Grégory Charlot, Bernard Charue, Jean-Claude Dujardin, Jean-Marc Toussaint, Bernard Allard, Guy Delforge, Viviane de Villenfagne, Serina Cocina, Françoise Geron, Roland Lecocq, Gérard Marc, Jean Severin, Philippe Soutmans, Patrick Vanackere

Agent relais communal : Marie-Aude Goffin

Bureau Aménagement (auteur PCDR) : Jean-Guillaume Demailly, Thomas Styns

FRW (animation et secrétariat) : Jocelyne Van Lierde, Dimitri Phukan

Excusés (10): Dario Cirillo, Guy Delforge, André Dury, Claudine Lafaille, Marie Loix, Jacqueline Niessen, Lucine Libert, Jean Mathieu, Sarah Geens, Jan Billekens

Points à l'ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la réunion du 12.02.2015 ;
- Présentation des fiches projets du lot 1 ;
- Divers.

1. Compte rendu de la réunion précédente

Le CR est approuvé

2. Présentation des fiches projets du lot 1 (voir document en annexe) :

Présentation des fiches projets (FP) du lot 1 par le bureau d'étude. Ces FP se basent sur le travail de la CLDR et sur différentes rencontres avec le Collège et des représentants de la DGO3 en charge des PCDR (Service public de Wallonie).

Remarques, questions et propositions de la CLDR

Aspects généraux :

⇒ **Les projets proposés par la CLDR ont-ils été soumis à un tri ?**

Toutes les propositions faites par la CLDR se retrouvent dans les FP. Certains propositions de FP ont été regroupées ou fractionnées pour répondre aux réalités communales. Cela s'est fait en concertation avec la DGO3 et la FRW pour rendre le PCDR le plus opérationnel possible. La programmation des FP a aussi été examinée pour répondre à ces mêmes impératifs. A ce stade-ci, le PCDR n'est pas encore figé. Des changements sont toujours possibles.

⇒ **La numérotation des projets correspond-elle à une priorisation dans l'exécution ?**

Ce n'est pas le cas actuellement. Par ailleurs, la programmation sera évolutive et revue annuellement pour tenir compte du contexte communal et d'opportunités à saisir.

⇒ **Les projets d'espaces publiques s'articulent autour de points forts du territoire.** Cela démontre la cohérence de la démarche du PCDR et mérite d'être mis en avant.

⇒ **3 FP ont changé de lot (lot 1 → lot 2).** Les 2 FP liées au cœur de vie d'Emines dépendent des possibilités de financement du futur hall sportif. Le projet est bloqué faute de possibilités d'obtenir des subsides. La FP concernant le développement

d'une stratégie économique ne semble actuellement pas mûre pour le moment. Elle devient donc une FP à moyen terme à réaliser avec le BEP pour ne pas créer de redondance par rapport aux zonings.

- ⇒ **Financement DR.** Tel que présenté, le lot 1 ne comporte qu'un ou deux projet(s) susceptible(s) d'être financé(s) en DR. Ne passe-t-on pas à côté d'opportunités intéressantes pour la Commune ? On pourra toujours revoir la programmation et introduire des demandes de subventions pour des projets des lots 2 et 3 avant terme si l'opportunité se présente. Toutefois cela devra être justifié et il faudra démontrer qu'il y a une réelle dynamique au sein de l'opération de développement rural et que les fiches immatérielles du lot 1 sont réalisées ou en cours de réalisation.

Les fiches projets :

1.1 Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local

- La Commune doit avoir un droit réel (achat ou emphytéose minimum 50 ans) sur le terrain de la Fabrique d'église pour demander des subventions. Il y avait un accord de l'Evêché lors de la dernière législature.
- La Commune a déjà procédé au nettoyage du terrain.
- Il faudra intégrer toutes les fonctions existantes (commerce, parking, balle pelote) dans la réflexion.
- L'ensemble de la place, y compris le presbytère, est propriété communale.
- Est-ce réaliste de garder ce projet en lot 1 ? Il faut encore aboutir à un accord avec l'Evêché, cela peut prendre du temps. L'avenir de la balle pelote doit aussi être défini.
- L'aménagement de la place de Meux est une priorité communale. La Commune souhaite que le village devienne le pôle culturel de l'entité avec la présence du SI et de la bibliothèque.

1.2 Engager un conseiller en environnement et énergie au sein de l'administration communale

- Même s'il n'est pas financé par le DR, cet engagement amènera la Commune à réaliser des économies en matière d'énergie et à réaliser de meilleurs investissements.
- La question du grade n'est pas pertinente. L'Institut Eco-conseil de Namur organise des formations de conseillers en environnement ouverts à tous. La Bruyère n'a pas besoin d'un ingénieur !

1.3 Mettre en place un Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.)

- La Commune devrait dès à présent faire acte de candidature pour le prochain appel.
- Une des actions prioritaires doit être de restaurer les zones boisées.
- Il serait intéressant d'organiser une rencontre avec le PCDN de Gembloux qui est actif depuis de nombreuses années.

1.4 Groupe de travail pour le réaménagement des quartiers de gare de Rhisnes et de Bovesse

- Impliquer le BEP à la réflexion vu qu'il gère le zoning de Rhisnes à proximité de la gare. Pourrait-il investir dans un projet de mobilité entre la gare et le zoning pour les travailleurs ? Les plans de mobilité sont-ils uniquement du ressort des entreprises du zoning ?
- L'ancienne ligne de chemin de fer vers Kraft pourrait être aménagée en Ravel.

- Revoir le titre de la FP (commencer par un verbe pour être en concordance avec les autres).

1.5 Aménager des équipements de quartier

- Comment définit-on qu'une fiche correspond à un espace public et donc financée à 60% ?
- Avant de créer de nouvelles infrastructures, il conviendrait de se pencher sur l'existant et de le rafraîchir (ex : la raquette de basket au quartier de l'Europe).
- Il y a certains espaces publics, en dehors des centres, issus du remembrement qui pourraient aussi être réhabilités.
- Vu les mauvaises expériences précédentes, l'implantation, la gestion et les revêtements des espaces de jeux sont à étudier avec le plus grand soin. Les riverains doivent être associés à la démarche.
- Les propriétés le long du St-Lambert sont privées. La Commune ne peut y créer des équipements.
- Le presbytère de Rhisnes est classé. Est-ce réaliste d'y créer un équipement de quartier ?
- La plaine de jeux en face du bâtiment des contributions à Namur est un bon exemple (revêtement et grillages).
- On pourrait mettre les plaines de jeux au milieu des places pour garantir un maximum de contrôle social.

1.6 Élaborer un Plan Communal de Mobilité (P.C.M.)

- Même s'il n'est pas contraignant, le PCM peut permettre à la Commune d'appuyer ses demandes au SPW qui gère les routes régionales du territoire.
- En termes de programmation, il semble plus logique de réaliser le PCM avant de lancer la réflexion sur les quartiers de gare.
- Réfléchir à l'installation de vélo à louer pour se déplacer entre les gares et les zonings.

1.7 Promouvoir les alternatives en termes de mobilité (information et communication)

- Qui seront les porteurs de projet ? CLDR, Commune, Eco-conseiller ?
- Ne pas oublier de mentionner l'existant organisé par le CPAS : taxi social, centrale des moins mobiles et le véhicule de la Croix-Rouge.

1.8 Mettre en place des Pédibus / Vélobus intergénérationnels dans le cadre scolaire

- Un test a déjà eu lieu à Meux.
- Généraliser le brevet du cycliste à toutes les écoles de l'entité.
- Ajouter l'installation de signalisation aux arrêts au budget.

1.9 Promouvoir le marché local et les produits locaux

- L'objectif de la fiche est de soutenir la diversification et la promotion des producteurs locaux, même si cela reste du privé.
- Prospecter au niveau local pour identifier des partenaires / porteurs du projet (via un courrier personnalisé par exemple).
- Le GT Développement économique avait proposé plusieurs idées pour soutenir le marché : placer des panneaux sur les RN, équiper la place de bornes eau / électricité...

- Les communes de Gembloux, Eghezée, Walhain, Chastre et Sombreffe souhaitent lancer un GAL (politique européenne LEADER) qui pourrait s'intéresser à la promotion des produits locaux. La Bruyère pourrait profiter de cette dynamique pour cette FP.

1.10 Baliser les chemins de promenade inventoriés sur la commune

- Le budget semble exorbitant vu tout ce que le groupe sentier a réalisé à moindre coût ces dernières années avec le soutien de la Commune.
- Le budget ne comprend pas l'entretien des sentiers ! Cela sera à charge de la Commune. Les partenaires du PCDN pourront être partie prenante.
- Il faut prévoir la réalisation de folders promotionnels.
- Le Bureau Aménagement fait appel au SI et au groupe sentier pour l'aider à préciser cette FP.

1.11 Redynamiser la journée des associations

- Vu le fiasco de la dernière édition, on peut se demander si les Bruyérois sont réellement demandeurs d'une journée des associations ? Toutefois il semble important de conserver un moment de rencontre entre le public et les associations de la commune.
- Le moment de rencontre pourrait être pensé différemment : défis entre associations, trouver un intérêt pour les associations d'être présentes...
- Quel est le nombre d'associations réellement actives ?
- Les associations pourraient être intéressées par la mise en commun de matériel, des gradins par exemple (voir FP lot 2).

1.12 Améliorer et renforcer les outils communaux de communication

- 1 écran est prévu par village et donc l'estimation budgétaire est de 140 000€.
- Le développement de nouveaux outils de communication ne doit pas faire oublier la nécessité d'exploiter au mieux l'existant et de la mettre à jour (panneaux d'info « classiques », site internet...).
- Il y a des règles de sécurité routière à respecter : pas d'écrans le long des RN, pas d'affichage après 23h...
- La mise à jour des écrans doit être organisée.
- On pourrait phaser l'installation des écrans et commencer par en poser 1 ou 2 afin de tirer les enseignements pour les suivants.

3. DIVERS

- ⇒ Démission de Caroline Toussaint (animatrice CRLB)
- ⇒ Rappel : visite de terrain le 21.03 consacrée aux équipements de quartier (Dhuy et Ernage). Rdv à 9h30 Place Communale à Rhisnes
- ⇒ GT Agriculture : possibilité de s'inscrire au GT pour participer à la mise sur pied d'un événement concernant le devenir de l'agriculture à La Bruyère (voir CR CLDR 12.02.2015)

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde et Dimitri Phukan*